



Madame,
Monsieur,

Objet : Appel de mises en candidature pour le *Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award*

Nous invitons le grand public et les employé(e)s du secteur public ou parapublic fédéral, provincial ou municipal à soumettre des candidatures pour le *Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award*, lequel sera décerné en printemps 2023 dans le cadre des *Rendez-vous de la Francophonie*.

Initiative conjointe de la Société de la francophonie manitobaine, du gouvernement fédéral, du Secrétariat provincial aux affaires francophones et de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), le *Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award* vise à reconnaître un(e) employé(e) ou un groupe d'employé(e)s œuvrant au sein du secteur public ou parapublic fédéral, provincial ou municipal et s'étant distingué(e) au service de la Francophonie au Manitoba.

Le prix a été nommé en l'honneur de Ronald Duhamel pour souligner son importante contribution d'abord à titre de haut fonctionnaire au gouvernement du Manitoba et par la suite à titre de député, ministre et sénateur au gouvernement du Canada. Au cours de sa carrière, M. Duhamel a beaucoup fait pour le développement culturel, éducatif, économique et politique de la francophonie manitobaine. Il a également appuyé plusieurs initiatives des communautés francophones en situation minoritaire à l'échelle nationale.

Il est à noter que la personne ou le groupe mis en candidature aura fait preuve d'excellence et d'innovation dans un ou plusieurs des domaines suivants, dans le cadre de son travail :

- La planification et l'offre de services en français bien adaptés aux besoins de la communauté francophone du Manitoba;
- L'appui à l'épanouissement et au développement de la communauté francophone du Manitoba;
- La création de conditions propices à un emploi accru du français au sein du milieu de travail.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de proposition de candidature ainsi qu'une fiche comportant de plus amples renseignements sur le prix et ses critères d'attribution. **Les formulaires de proposition de candidature dûment remplis doivent être transmis à la Société de la francophonie manitobaine au plus tard le 31 janvier 2023.**

Dans l'espoir que vous serez nombreux et nombreuses à proposer des candidatures, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award

M. Ronald Duhamel a joué un rôle de premier plan pour représenter les intérêts des communautés francophones minoritaires auprès de ses collègues, toujours dans le but de les sensibiliser et d'exercer l'influence nécessaire pour catalyser des changements de grande ampleur et pour normaliser la relation de ces communautés avec les divers ordres de gouvernement.

Lancé officiellement en mars 2005, le **Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award** vise à reconnaître un(e) employé(e) ou un groupe d'employé(e)s œuvrant au sein du secteur public ou parapublic fédéral, provincial ou municipal et s'étant distingué(e) au service de la Francophonie au Manitoba.

Critères d'attribution du prix

Dans le cadre de son travail, la personne ou le groupe mis en candidature aura fait preuve d'excellence et d'innovation dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- la planification et l'offre de services en français bien adaptés aux besoins de la communauté francophone du Manitoba;
- l'appui à l'épanouissement et au développement de la communauté francophone du Manitoba;
- la création de conditions propices à un emploi accru du français au sein du milieu de travail.

Qui peut être mis en candidature?

Toute personne ou tout groupe de personnes qui travaille ou a travaillé au Manitoba pour un organisme public ou parapublic visé par la *Loi sur les langues officielles* du Canada ou la *Politique sur les services en français* du gouvernement du Manitoba ou encore se rattachant à une municipalité membre de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM). Dans le cas de la mise en candidature d'un groupe, il n'est pas nécessaire que les personnes le formant travaillent ou aient travaillé au service d'un même organisme.

La candidature de personnes récemment retraitées est admissible à l'égard de réalisations menées à terme dans les deux années précédant la date limite de soumission des candidatures.



Qui peut soumettre une candidature?

Tout membre de la communauté francophone du Manitoba ou toute personne admissible à être mise en candidature selon les critères énoncés ci-dessus.

Comité de sélection

Le comité sera anonyme et il sera formé de quatre personnes, chacune représentant l'une des instances suivantes : le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) et la Société de la francophonie manitobaine.

La date limite de soumission des candidatures est le 31 janvier 2023.

Remise du prix

Le **Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award** sera remis à tous les deux ans par la Société de la francophonie manitobaine, le Conseil fédéral du Manitoba, le Secrétariat provincial aux affaires francophone et l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM). Le prochain prix sera décerné en mars 2021 dans le cadre des *Rendez-vous de la Francophonie*.

Formulaires de mise en candidature

- Les formulaires de mise en candidature doivent être soumis à la Société de la francophonie manitobaine.
- Les renseignements fournis dans le formulaire de mise en candidature doivent clairement énoncer les actes, ainsi que les décisions ou situations démontrant que le candidat ou la candidate répond aux critères d'attribution formulés ci-dessus. Des exemples concrets doivent être présentés.
- Les formulaires de mise en candidature doivent être accompagnés d'un minimum de deux lettres d'appui provenant de membres de la communauté francophone du Manitoba ou de collègues ou d'anciens collègues de travail du candidat ou de la candidate.



Veillez faire parvenir le formulaire dûment rempli, au plus tard **le 31 janvier 2023**,
à l'adresse suivante :

Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award

Société de la francophonie manitobaine
147, boulevard Provencher, unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ben Maréga
Coordonnateur régional de la concertation interministérielle,
Région des Prairies et du Nord
Gouvernement du Canada
Tél. : 431 373-7683

Michel Trudel
Analyste politique
Secrétariat aux affaires francophones
Gouvernement du Manitoba
Tél. : 204 945-4915

Joanne Dupuis
Coordonnatrice de l'administration et des activités
Société de la francophonie manitobaine
Tél. : 204 233-4915
sfm@sfm.mb.ca

Justin Johnson
Directeur général
Association des municipalités bilingues du Manitoba
Tél. : 204 289-4077 ou 1-800-990-2332



**Formulaire de proposition de candidature
au Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award**

Nom d'un(e) employé(e) ou d'un groupe d'employé(e)s œuvrant au sein du secteur public ou parapublic fédéral, provincial ou municipal et s'étant distingué(e) au service de la Francophonie au Manitoba :

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Téléphone au bureau : _____

Courriel : _____

Nom de la personne ou du groupe soumettant la candidature :

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Téléphone : _____ (travail) _____ (domicile)

Courriel : _____

Contribution

Annexer des feuilles supplémentaires s'il y a lieu

Nom ou description du projet : _____

Date de réalisation : _____

Nombre de personnes ayant participé à la réalisation du projet : _____



Pour quelle raison cette contribution devrait-elle être reconnue? _____

Impact du projet

En quoi la contribution du candidat est-elle durable et importante pour la communauté francophone du Manitoba?

De quelle façon la personne ou le groupe a-t-il fait preuve d'innovation et de créativité?



Renseignements supplémentaires

Veillez donner le nom de deux personnes susceptibles de fournir des renseignements supplémentaires sur la contribution de la personne ou du groupe :

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____